BURBAUX & REDACTION

Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Pontrains, 42

TARIF D'ABONNEMENT :

Directour-Propriétaire: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :

as Abonnements et Admonces sont requs : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLF, rue du Curéscint-Eigenne, 9 Mg. à PARIS ches MM. Havas, Laffite et C*, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 28, —) à BRUXELLES, à l'Office de Publicite.

ROUBAIX, LE 25 MARS 1896

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Sance du mardi 24 mars 1896
Présidence de M. Batsox, président
La séance est ouverts à 2 h. 15
Toujours même affluence dans les tribunes et galeries
bliques. Après l'adoption du proces-verbai, la Chamvaide l'élection de M. Saulunier, dans la quastieme
conscription de Saint-Denis (Seine). Elle, adopte le proadopté par la Chambre des députes, a'appté avec modisitions par le Séant, concernant la régularisation de
rests recdus en consoit d'1-32; l'ouverture et
anulation de crédits sur l'exercice 1/98; l'ouverture de
dits spéciaux d'exercices clos et périmés; l'ouverture or
edits au titre des badgets anné ses.

L'ordre du jour appelle l'a suite de la discussion du projet de résolution présenté par la commission du bud-get, et concernant l'impôt. Sur le revenn. M. Douman, ministre des finances, est au banc du gou-vernement.

Discours de M. Méline

Discours de M. Méline

M. Méline. — Le projet du gouvernement constitue, non
pas une innovatira, mais une révolution dans le domaine
économique et financier. (Très bien au centre : bruit à
l'extrême gauche.) le l'examicerat, sans précocupations
politiques. (Nouveau bruit à l'extrême gauche.)

M. Journes. — Et l'aveu de M. Turrel?

M. Béliny. — Le culifre de six milions, donné par le
gouvernement, est un chifre de fantaisie. (Murmures à
l'extrême ganche.) Les contibuables paleront au centaple le cadeau qu'on prétend leur faire l'Applaudissements au contre et à droite.

Met l'aveu de M. Contibus de l'extre de l'extre
intérraption et de leurs murmures la voix de l'orsteur;
le cautre, et M. Méline Ini-même protesient contre une
pareille obstruction. M. Brison ne peut obtaint le silence.

parelle obstruction. M. Diston he peut theart is silence.

Al. De Bernis, aux socialistes. — On voit de quel côté
sont les barbares!
sont les barbares!
sont les barbares!
lenquéte faite dans le monde agricole,
établit circ.
dans la catégorie des coutribuables, au dessous de 2.500 francs, on ne trouve que de tons petit culfivateurs, et surfout des cultivaleurs sans famille !
(Nouveau bruit). Je pais ciler des exemples pris dans
mon département. Voici un ménage, composé du père.
de la mère et de trois cenfants, qui un revenu de 4.400
-francs. Ce revenu est imposable. . . (Nouveiles interruptions à l'extrême gaudebe, Votre article 27 est suffisamment clair à ce sujet! (Protestations violentes à l'extrême
gauche).

Mais rappelex-les donc à l'ordre l crie-l-on au centre et à droite.

MM. Faberot et de Bernis s'interpellent avec vivacité, au milieu du bruit.

M. Millerand. — l'ai consulté le ministre des finances sur l'interpretation de cet article.

M. Millerand. — l'ai consulté le ministre des finances avec l'interpretation de cet article.

M. Millerand. — l'ai pas que le ministre des finances recute devant son texte et le renie! (Vifs applaudissements à droite et au centre.) En effet, le deuxieme paragraphe de cet article porte bene qu'une déclaration est distincts, et que l'impôt est établi séparément pour les fenmes séparées de teurs maris ou pour les erfants qui exercent une industrie et possèdent un revenu propre et indépendant de la familie; mais une familie, un ménage, dans les conditions que j'ai exposées plus haut, ne fait qu'une soule declaration, et la loi l'atteniat l'est sia pitus grand qu'une soule declaration, et la loi l'atteniat l'est sia pitus grand qu'une soule declaration, et la loi l'atteniat l'est sia pitus grand qu'une soule declaration, et la loi l'atteniat l'est sia pitus d'attenia l'est sia pitus d'atten

distincte, et que l'impôt est établi séparément pour les femines séparées de teurs maris ou pour les enfants qui exercent une industrie et possédent un revenu propre et independant de la famille; mais une famille, un ménage, dans les conditions que l'ai exposées plus hant, ne fait qu'une soule declaration, et la loi l'attenti l'ést la plus grave injustive! (Vifs applaudissements à droite et au centre.)

M. Mélling. — Voici un autre exemple, qui prouve combien l'iripot serait injuste: Un metayer de la liantevitens résistes une recette de 5.68 franca, dont la moité, soit 2,832 francs pour lui, et l'autre molité pour le proprétaire. Comme le metayer consomme des produits de la cante, comme le metayer consomme des produits de la cante, comme le metayer consomme des produits de la facilité, louis et l'autre molité pour le produit du favail de ses enfants; le célibataire, qui travaille avec ses journaliers, ne paye pas sur le droit du travail de ses enfants; le célibataire, qui travaille avec ses journaliers, ne paye pas sur le droit du travail de ses enfants; le célibataire, qui travaille avec des journaliers, ne paye pas sur le droit du travail de ses enfants; le célibataire, qui travaille avec ses journaliers, ne paye pas sur le droit du travail de ses enfants; le célibataire, qui travaille avec ses journaliers l'Applaudissements répétés aur lous les bancs de la droite, du centre, et dever bance de la droite, du centre, et divers bance de la droite, du centre, et droit du travail de ses enfants; le célibataire, qui travaille avec ses journalie

M. FABEROT. — Vous he levez pas cortie ca, artez: (Rires).

M. MELINE. — Aussi, les cultivateurs ne peuvent-lis benir le gouvernement du cadeau qu'il veut bien leur faire i (Très bien I, Si, de l'agriculture, on passe à l'industrie, on constate les mêmes conséquences, et on voit que le projet crée un impôt nouveau sur la classe ouvriece. (Le centre applaudit, pendant que l'extrême gauche, de plus en plus irritée par l'argumentation de M. Mèline, affecte de ricanet).

M. Méline. — Voici un grand établissement industriel de Lille, qui occupe 4300 ouvriers, dont 235 representant 89 familles, touchent un salaire moyen de 3,485 francs.

M. Mžinks. — Voici un grand établissement industriel, de Lille, qui occupe 1200 ouvriers, dont 235 representant 69 familles, touchent un saisire moyen de 3,485 francs.

A Lille, au-dessous de 300 fr. de loyer, ies ouvriers ne payent pas de contribution personnelle-mobilière. Avec le projet du gouvernement, demain ces ouvriers payent pas de contribution personnelle-mobilière avec le projet du gouvernement, demain ces ouvriers payent l'impôt nouveauf (Vills applaudissements).

Suite du discours de M. Méline et discours de M. Méline se dirige vers la tribune ssiué par une double salve d'applaudissements à droite et au centre, il

M. Carnaud est rappelé à l'ordre.
M. Chauvin. — Vous avez de l'esprit, monsient le Président
M. LE Président — Vous avez depuis longtemps co monopole, M. Chauvin! (Vifs applaudissements au content de l'acceptant de l

tre).
N. Mélinz, très fatigué par les interruptions systéma

te). M. Asimus, très fatiqué par les interruptions systématiques des socialistes, continue, au milieu du bruit.

It ques des socialistes, continue, au milieu du bruit.

It ques des socialistes, continue, au milieu du bruit.

It que des socialistes, continue, au milieu du bruit.

It que de la contrainant de contribuable;

It accorde une remise de qui in moment de contribuatie;

It accorde une remise de qui in moment de contribuatie;

It accorde une remise de qui in moment de la contrainant en la milieu en le plus docite qu'on puise imaginer; pourquoi pacce que qu'on peut perceroir l'impôt sus inquisition, sans pénenter dans le secret des familles. Demain, les 300,000 contribuables auxquels on fera payer la rançon des auterer dans le secret des familles. Demain, les 300,000 contribuables auxquels on fera payer la rançon des auterer dans le secret des familles. Demain, les 300,000 contribuables auxquels on fera payer la rançon des auterer dus savent que la lon qu'on fait n'est qu'un commencement pour arriver à la confiscation des fortunes! (Applaudissements river à la confiscation des fortunes! (Applaudissements et de la confiscation des fortunes! (Applaudissements de la confiscation des fortunes! (Applaudissements de la confiscation des fortunes! (Applaudissements de la confiscation des fortunes!)

M. MEINE.— M. Jaurés, le poète du socialisme...

M. Acourant.— Ou sont vor poètes à vous?

M. Fasser, qui se live, pour la dixième fois, parle au milieu da Breit assorrdissant que fait l'extrème gache.

Dour s'emparer de tout, mais M. Jaures pratiques, qui savent qu'on peut, par l'impôt, devancer le collectivisme, ou direction des delicalesses particulières: le Françes, pays, et n'a effrayé personne. Mais la France est la France, et l'étranger et l'étranger ta. France as faires. Dans les pays étrangers, ou l'impôt sur le revenu fonctionne, il ne fonctionne que comme impôt complémentaire, tandis, qu'en France, il y a une école qui poursuit l'impôt unique sur le reveu l'Acoclamations répétées au centre et la des des de

M. NÉLINE. — L'enquête faite dans le monde agricole, diabiti que, dans la catégorie des contribuables, an dessons de 2,300 francs, on ne trouve que de tons petit cultivateurs, et surfout des cultivateurs, et surfout des cultivateurs sans famille? (Nouveau bruit), Je puis citer des exemples pris dans mon département. Voic un ménage, composé que pere, de la mère et de trois enfants, qui a un revenu de 4,400 rianes. Ce revenu est imposable... (Nouvelles interruptions à l'extrême gauche). Votre article 27 est suffisament clair à ce sujet! (Protestations violentes à l'extrême gauche).

Mais rappelez-les donc à l'ordre! crie-t-on au centre et à droite.

Mais rappelez-les donc à l'ordre! crie-t-on au centre et à droite.

Mis l'abserof et de Bernis s'interpellent avec vivacité, au Mistanan.

Mistanan. J'ai consulté le ministre des finances sur l'uterpretation de cet article.

VIFS INCIDENTS

VIFS INCIDENTS

M. Méline, devant de parcilles injures, quitte la tribune immédiatement. Les trois quarts de la Chambre le satuent d'appiaudissements trenétiques et prolongés. Plusieurs députés s'empressent antorr de tui, et fui serrent la main. M. Gérault-Richard est rappelé à l'ordre. M. LE Phésidert. — Malgré mes adjurations et mes rappels à l'ordre, M. Méline a été sans cesse interrompu. (Applaudissements répétés sur un grand nombre de bancs.);
Il n'est pas douteux, non plus, car le Président est obligé de mettre en régard ce qui se passe de l'un et de l'autre côté, (Applaudissements) que les orateurs, qui ont souteau le projet du gouvernement, ont pu poursuivre leur discours en toute liberté. (Applaudissements)

trême gauche socialiste.

M. MELINE. — En Normandie, près de Rouen, il y a un établissement occupant 238 ouvriers, dont és seulement touchent un salaire inféreur à 2500 francs. Ces ouvriers seront atteints par la loi. On constate le même fait dans coules les grandes industries de l'Est. (Applandissements. — Nouvelles interruptions violentes à l'extrême gauche socialiste.)

INCIDENT

M. Carnaud est rappelé à l'ordre.
M. Charvin. — Vous avez de l'esprit, monsieur le Président
M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez depuis longtemps ce

mentatione, earrete, très pâle, visiblement fatigué.

On di crie : Reposez-vons :
Sur as demande, la sânce est suspendue pendant uquart d'heure, au milien d'une vive agitation.
Le centre et la droite font une nouvelle ovation à M

Méline, quand il descend de la tribune.

PENDANT LA SUSPENSION

n'est que cris de colère, provocations, gestes désordonnés.

Dans un groupe, un de nos confrères apostrophe violemment M. Jules Guesde que ses amis défendent avec
rage. Le diapason monte; on s'injurie: les poings se
ferment, on est prêt às ebattre.

A un autre bout de la salle, M. Gérault Richard passe
tout pâle. Les journalistes socialistes l'enfourent, lut
serrent les mains. On les regarde la fismme dans ley
eux ; il suffirait d'un mot, d'un geste pour qu'une balaille s'engage.
Heureusement, la séance est reprise. M. Gérault-Richard, M. Guesde et leurs amis regagnent les couloirs
intérieurs et la foule s'écoute lealement. Un sisnece relatif, coupé encore de cris et de menaces, s'étabili dans
l'immenaes salle, ou grondaient tout à l'heure les passions
surexcitées.

REPRISE DE LA SEANCE

1. REPRISE OE LA SEANCE

1. REPRISE OE LA SEANCE

1. Reprise de la séance, M. le président annoce de la familier Los de voir le président annoce de la familier Los de la familier Los de la fa

flacai.
Quant à ceux qui ont iromis l'impôt global unique,
avec déclaration, ils sont l'infime minorité. En voiant
aujourd'unt le projet du gouvernement, on ne commettrait pas seulement une faute inexcusable, on commettrait cacre, à l'égard de sos mandals, une véritable
trahison. (Triple salve d'applaudissements à droite et au
centre et sur de nombreux bancs à gauche).
En retournant à son banc, M. Meline est vivement félicité par ses collègnes.

M. TROUILLOT. — Il faut appeler les choses par leur b véritable nom. il faut appeler les choses par leur b véritable nom. il faut appeler la réforme proposée : a L'impôt eur le revenu. Cette formule est devenue populaire; il faut faire porter cel impôt sur l'ensemble du red venu. Sera-t-il progressif?

Le mot de progression ne m'essarouche pas, s'il s'agit purement et simplement de degréver les petits contribuables. On propose de subsiliuer l'impôt sur les revenus, comme formule, à l'impôt sur le revenu. L'opinion publique ne comprendra pas cette subtilité. Il s'agit de savoir ce qu'on mottra derrière la formule; c'est là que se trouvent les difficulties. (Ah ? ah? au centre.)

M. TROUILLOT sait allusion au projet de M. Ribot.

M. LEOT se lève pour parlor.

M. LEOT se lève pour parlor.

M. LEOT se lève pour parlor.

y a onze oraleurs incrits i...

M. Taoulllor se déclare opposé à la déclaration, qui sera forcément menicuse; on aboutra à faire des gens sincères, des braves gens, des victimes du fisc. (Très bien a Cellire et sur divers bancs à gauche, pas à nu meille de la collère et sur divers bancs à gauche, pas à nu meille de la collère de l'impôt sur la fortune, manifestée par des signes galérieurs. Très blen, L'oraleur termine en déplorant la division des républicains, et en préconisant la vieille concentration républicains de la concentration de la concentration de la concent

blicane. (Cinq ou six députés applaudissent),
M. GOUAT. — Vous serez ministret (Rires).

Discours du rapporteur
M. DELOMBRE, rapporteur. — La commission du budget
entend demander à la Chambre une indication sur les
réformes que tout le monde désire. L'étude du projet du
gouvernement lui a permis de se convaincre que si co
projet était adopté, on aboulirait à une déception. Aucun
démocrate sincère ne peut voter le projet de M. Doumer.

(Vis applaudissements au centre et à droite.)
La commission estime qu'elle est en présence d'une
illusion, et, par conséquent, d'un projet qui n'est pas
défendable (Très bien sur les mêmes bancs); ses conclusions seront reconnues conformes aux aspirations de la
démocrate laborieuse. (Nouveaux applaudissements. —
M. DELOMBRE. — C'est très facile de dire qu'on va faire
un dégrèvement de 130 millions et qu'on remplacera ces
150 millions par un impôt général sur le revenu. Nais
comment denne ensuite dans les détaits du projet.

M. DELOMBRE. — C'est très facile de dire qu'on va faire
divaluer le travail de chaque membre de la famille? Les
allocations en assurent les revenus divers. (Applaudissements). Comment défluir en quoi consiste exactement
l'exploitation d'un terrain? Comment évaluer les menus
produits d'une terre, sans tomber dans l'arbitraire le
produits d'une terre, sans tomber dans l'arbitraire le
usages commerciaux, mais à la condition, que ces usages
ne soient pas contraires à la nouveile loi, de telle sorie
qu'on efface d'une main ce qu'on a certi de l'autre (Bruit
à l'extrème gauche.)

Etoraleur lit un paragraphe du projet se terminant par
produits d'ette de l'industerie, dit le projet de lot, sont déterminés suivant les
usages commerciaux, mais à la condition, que ces usages
ne soient pas contraires à la nouveile loi, de telle sorie
qu'on efface d'une main ce qu'on a certi de l'autre (Bruit
à l'extrême gauche.)

Etoraleur lit un paragraphe du projet se terminant par

L'impôt sur le revenu global devait être un impôt de rempiacement; en réalité, c'est un impôt de superposition.

Le laux de l'impôt, pour commencer, est minime; mais petit à petit, il serait augmenté. (Applaudissements au centre). Le projet piace le contribuable en face de commission de taxation ; l'organisation de ces commissions de taxation ; l'organisation de ces commissions de comparatite qui elles voudraient, laxeratent les contribuables à leur guise, se livreraient à l'arbitraire le plus absolu; elles constituent la condamnation du projet.

Le projet frappe la Ville de Paris, d'une contribution de son minimos de plus par an, et le Conseli municipal a fait temarquer qu'il allait à l'encontre des interets de la population ouvrière.

Si au moins, il dégrevait les campagnes. Mais non ! I amènera, soit une dépréciation des terres, qui reudra impossible le crédit agricole, soit une sur déplaceront; dans les petites de qui paiera les centimes additionnels, lorque les contribuables les plus aisés auront émigré ? Le projet prétend n'attelodre qu'une partie des contribuables; en réalité, il frappera tout le monde. On a dit

Le ceuire applaudit longuement le rppporteur gééral. La séance est levée à 7 heures.

IMPRESSIONS DE SÉANCE

Paris, 24 mars. — Le discours de M. Jaurès n'avait par privi le gouvernement; l'attitude prise aujourd'hui par es socialistes, qui prouve la crainte effroyable qu'ils ont s voir le projet Doumer repoussé, a encore compromis

atur conjoint sont décedes ou dans l'impossimité de la bainfester leur volonté. Les articles 3 à 8 sont adoptés. Les Sénat décide qu'il passera à une 20 délibération et leprend la discussion sur les accidents. L'ensemble de l'article 2, laissé en suspens, est l'

rticle 15 — nouveau et un article 16 — nou-- sont également adoptés. semble de la loi est adopté par 243 voix contre 3

MENACES DE FAMINE EN ALGÉRIE

a laquetie ou a revinus an-desno des 10,000 irantes. Partiente de gros revenus an-desno des 10,000 irantes.

M. MILLERAND. — L'article 27 porte : Seront taxés 86M. DECORDER. — L'interprétation du gouvenement no laisse brait lieu.

M. DECORDER. — On peut dire, d'une façon générale, que l'enfant immeur a des ressources personnelles pour sa vie propre, il a aujourd'hui une côte personnelles pour sa vie propre, il a aujourd'hui une côte personnelles pour sa vie propre, il a aujourd'hui une côte personnelle à lui; a fortieri, enc equi concernel 'impôt personnell, il y aura des revenus propres, sera inscrit.sur une côte.

M. DELOMBRE. — Je constitute qu'on fait la loi en mars chant. (Rires au centre).

M. DELOMBRE. — Je un épécite le puisse se passer du confant. (Rires au centre).

M. DELOMBRE. — Su le projet avait paru amendable.

(On applaudit par deux fois sur les banes de l'extréme gauche et sur quelques banes à gauche).

M. DELOMBRE. — Si le projet avait paru amendable.

M. DELOMBRE. — Si le projet avait paru amendable réalisable d'une façon quelconque, la commission du guelles a Chambre aura à se prononcer. (Tros bien, au maquer en rien à la courriois qui etait due sa chambre et sur quelques banes à gauche).

M. DELOMBRE. — Si le projet avait paru amendable.

M. DELOMBRE. — Si le projet avait paru amendable réalisable d'une façon quelconque, la commission du et sur quelques banes à gauche).

M. DELOMBRE. — Si le projet avait paru amendable réalisable d'une façon quelconque, la commission du et sur quelques banes à gauche).

M. DELOMBRE. — Si le projet avait paru amendable réalisable d'une façon quelconque, la commission du et sur quelles a Chambre aura à se prononcer. (Tros bien, au maquer en rien à la courriois qui etait due su de l'est partier d'extre de l'est propres terre para d'est prononcer. (Tros bien, au maquer en rien à la courriois que le altre due de l'est propres l'est propres l'est person et altre d'est propres l'est propres l'est pour le saituelle d'est propres l'est propres l'est person et l'es

LE PROCES DUPAS-ROYERE

devant le Tribunal correctionnel

DEUXIÈME AUDIENCE

Paris, 24 mars. — Dans la salle des Pas Perdus de la police correctionnelle. on comucente l'es vivement les incidents d'hier. M. Royère est enfouré par un grand nombre de journaistes qui le félicitent de son attitude. « Que voutez vous, dit-il, les ministres qui m'ont envoyé Dapas n'ont pas en, que je sache, à se plaindre de ma discrétion. La seule chose qui m'elenne, c'est de me voir sur le banc des prévenus ».

M' Barboux, l'onicien l'àtomier de l'ordre des avocats, s'est approch, l'onicien l'àtomier de l'ordre des avocats, s'est approch de M. Royère et lui a dit : « Monsieur, il n'v a pas une seule charge contre vous ».

Le jeune secrétaire d'un avocat annouce mystérieusement à l'oreille d'un ou d'eux journaistes que l'audience d'aujour d'hiet sera au moins aussi curieuse que l'audience d'hier, il parait qu'un incifent d'une gravité extréme va être souleve, qui dériur a tout l'accusation.

Arton arrive, tonjours essorte de ses deux gardes, l'un devant, l'autre derrière. En passant, Arton embrasse sa femme et sa title qui sout assisse au premier banc.

LE RÉQUISITOIRE

L'audience ouverte un peu avant met et demi, la pa ole est donnée à M. le substitut Lenard. Voici comment

role est donnée à M. le substitut Lenard. Voic comment il s'exprime:

« Près de quatre années se sont écoulées depuis le départ d'Arton, et Arton n'a cessé d'occuper l'opinion publique.

» On a essayé d'expliquer sa célébrité par les faits auxquels il a été mélé. Depuis son départ, cependant, bien des désastres financiers ou politiques se sont produits, et alors que sa réputation aurait dù sombrer, il faut avoner que sa célébrité persiste. Sans doute le caractère mystérieux de son odyssée y est pour une bonne nart.

AMINE EN ALGÉRIE

t mars:

**Toyons n'altendez pas de moi la facile critique de sa vogue immeritée, Nous ressemblons de plus en plus à nos voisins et nous participons à ce point de vue à l'internationalisme. Les petits papiers d'Arton, vrais carer l'Algérie par sonte de la aceta de la tres maturaise recolte de

Dours roofs.	VALEURS	Compt.	Terme	d'ouv.	de 2 b.	de elè
	\$ 0 0 Français.				401 51	40'4 70
400 90	3 0 0 Amortis		*** **	*** **	401	101 4
106 05	3 1/1 0/0				106 13	106 12
	Banq. de France				11. 1	
	B. d'Escempte.					
	Bang, de Paris.				800	803 7
636 23	Oredit Pencier.	1	*** ***	***	633 75	633 7
277 50	Ored. Lyonnais				763 50	762 M
	Credit Wobilier.				102 00	102 6
	Soc. Genérale	*** * .	***		\$17 60	
	Est			*** **	U1. 00	
545	Lvon				1345 .	4547
	Midi.	40 .		****	1158	
	Nord				1370 .	** . * *
1	Orléans					
	Ouest			101	112 - 12	1-00
	Gaz Parisien			*. * *	1123	1123
	Transatiantia .	1	*** **		7.01	1112
100				***		1
	Omnibus				1	
•	Panania			. 24		
3446	Sue	1 10 11	17. 14	1015	3 5t .	3363 .
440 -	Bante Autriche.		-1.50	array for	1	
63 30	Exterieure Esp.				€2 30	61 3
0.0	Hongrois	1				1
89.57	Ttalian				83 87	83 1
44.4	Portugais				0	
	Russe 6.0/04880					
maye .	Russe countride	100	120 11		-	1
98 55	Ttm see 3 0 0 1891		100		91 15	91 "
	Egypte uniflée		20		104 46	1000
	Egypte 3 0/0 pr.					
21	11 1180		141 1		21 07	21 0
	Ch. A strichions	abe .			30 .	7.3 :
	Loennarda					
*** **	Nord Espayne.				143.73	
148 "5	Suragoane.	100			165 25	168 7
291 95	Banque ottom.				198 30	1 893 "
	K10-4'1160	1			- SAE .0	
128 12	Thareis	1			128 12	430 .
V 24	Alpines.					
	Cables					
-	Impérial					1 -00 .
DATE AL						
doored	Housest select.		*** **	1		
His has	Tabacs tures				***** **	
	Roubaix-T. 1893			*** **		
			****			1
	3 0/0 mouveau.		*** **	-00 00	****	
	Métaux					
	Consolidés		*** **		1	
	Russe 1090		I			100
	Gas		**** **	1		
	Lyon (obligat.			*** **	****	1
	Midi				10	
	Beige 8 0/0				Laws wa	1000

Cours de clôture au comptant du 25 mars

Cours Precedent	VALEURS	Cours du jour
401 50 ./- 400 93 ./- 106 10 ./.5	3 0/0 amortissable	101 40 1/

T. Say Berry

BOURSE DE PARIS DU 25 MARS 1896 | EOURSE DE LILLE DU 25 MARS 1896

	There le	· eeschu	ionique spéc	1446)	- 1 - 15
VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cour
(Alle 60, r. 400	1	120 .	OBLIC	TATIONS	
» 90, r. 500		505	Bains lillois		508
* 68, r. 500		513	Union lin. N.		110
■ 77, r. 500		504	Gas de Wasem	*** **	545
■ 84, r. 400		404	Ch.d.fer Econ.		195
n 84, 1/4	1	AOR	Denain Anzin.		530
87, r. 400		606	Cambrésis		312
» 93, r. 500		803	CHARB	DANAGI	EB
HoubT . 1860		A& BO	Amche, 130		10000
Roubaix. 1893		503	Anzin, 4000 d.		\$360
Amiens		413	Blanzy		1850
Dép, du Nord	1	109	Bully-Gren.,6	19580 .	19500
Tourcuing1876	410	505	Bully-Gren. 6.	2:00	2100
Armentier, 86		E08	Campagnac		800
Doual, libérée		50A 95	Carvin	Acres les	11135
Valenciennes.		560	Courrières, 10°		4.200
Verley, Decr		1305	Crespin		93
C. Platel et Cle		3:10 .	Douchy		575
Crédit d. Nord		523	Dourges		
H. Devilder		11/2 4	Drocourt,4 - s. Escarpelle	to atter.	6405
Bang.re. Nord		500	Escarpelle	2.37	9130
Co Bec. Roub.		3 96 23	Escarpelle Epinac Forfay		600
Gas de Waxem		481 23	Ferfay	4	863
Le Nord, ass.		Outs	Albi	3	790
Union g. Nord		455	Albi Lens (100°)		8:100
St-Sanv. Arrai	1	200	Lens (1000)	257 :.	457
Un. lin, Nord		150	Lievin		1480
Constr. Anzir			Mariae 30 0/0	and a second	12650
Crments franc		1 970		17000	1480)
Estrée-Blanch		1 385	Mearchin		6030
Iramw. Nore		40	10striconrt	100	200
L. Allart, t. p.		640	Sincey-le-R		
Bat. à hélice	1000	500	Thiventelles	244 21	100
Chem Beonog		475	Vicoigne et N.		18300
Brouta et Che		5.0	OBLI	GATIONS	
C-Liquid RT			1	1	
Eanx Dunker			Bethune 4877.	562	463
Tredlerie			Drocourt 1985.		544
Blacke-St-V.		3500	Maries 4893		
Denalu Anzin			Lièvin 4885	-	508
Usin Villerup		560			1
and a second raft	1		9 10 11	1	1

MALTCHE	an do wille	OH AS INCH	9 1000
			500L000 UT 61
SUCRES F	laffinés nº 1. c	ote officielle.	105 50 A
ARCIAGRAS, COLO 600	31.73	1: D. S. 0010	com
ALCOOLS	1/6 betteraves	disponible.	cote offic. 3
à Mélas	ca (anta som)	A	

THE RESERVOIS		
Mines d'or	et Compagnies	d'exploration
A LONDRES	1 Rand Miner 48 1/8	1 Geldenhuls . 416
Anglo fr 4 9,16 City Sub. 4 5/8	Teasury.	Buffelsdoorn 101
Goldfields, 12 7/8	Van Ryn 7 1/8	Fraser-Biver 37
H. Nourse.	Wemmer, 10 1/6	Randfontein. 80
Jubilee	APARIS	Kast-Rand . 170
Modderion to 1/8	Ferreira 675.	London Paris 3

Dernière Heure

ont out on mon des secrets de remaine de M. Déroutede.

Il fant reviser et voici la formule de M. Déroutede.

« Article ster. Le suffrage restreint est aboil. Le suffrage universel est retabli.

"Are que le surveir et claus de la Fance à la presidence de la Republice re su dereune du Area un peu de bonne voionté, l'Italie pourra universel est retabli.

"Avec un peu de bonne voionté, l'Italie pourra universel est retabli.

"Avec un peu de bonne voionté, l'Italie pourra universel set retabli.

"Avec un peu de bonne voionté, l'Italie pourra universel set retabli.

"Avec un peu de bonne voionté, l'Italie pourra universel set retabli.

"Avec un peu de bonne voionté, l'Italie pourra universel set retable.

"Avec un peu de bonne voionté, l'Italie pourra universel sa l'avec de la Republice est es force?

"A surveur et que appelle, moi, le « libérateur » a surveur » et que appelle, moi, le « libérateur » a surveur » et que appelle, moi, le « libérateur » a surveur » et que appelle en directement que sur mensonge de prétendre qu'un fusil Lebel au mensonge de prétendre qu'un fusil Lebel aurait de trouvé dans le camp abyes n.

"Avec un mensonge de prétendre qu'un fusil Lebel aurait de trouvé dans le camp abyes n.

"Avec un mensonge de prétendre qu'un fusil Lebel aurait de trouvé dans le camp abyes n.

"Le dac de Devonshire, lord pré par l'ent de trouvé dans le camp abyes n.

Le colonie est parrie de l'appendre qu'un fusil Lebel aurait de trouvé dans le camp abyes n.

"Le que de l'ent de mensonge de prétendre qu'un fusil Lebel aurait de trouvé dans le camp abyes n.

"Le dac de Devonshire de la vale de l'appendre de l'ent de menson de proche de prétendre qu'un fusil Lebel aurait de trouvé dans le camp appendre de l'appendre de l'ent de menson de prétendre qu'un fusil Lebel aurait de l'ent de menson de pretendre qu'un fusil Lebel aurait de l'ent de menson de pretendre qu'un fusil Lebel aurait appendre de l'appendre de l'ent de menson de pretendre qu'un fusil Lebel aurait appendre de l'ent de menson de l'ent de menson de l'ent

lui, telle qu'elle est nettement expessée dans sa lettre au général Chérin, était la suivante;
n Foics, écricait-it, mes idées fondamentales: Président élèctif et refeltgible, et le suffrage universet comme base de l'électifier.
n Co qu'il s'agit donc de trouver aujourd'hou, ce n'est pas un
Acadelie de la consecuent de la

(De nos correspondants particulters, et par FII. SPBCIAL)

ACQUITTEMENT DE MM. DUPAS & ROYÈRE

Paris, 25 mars. — Le tribunal à rendu aujourd'hui, et n'est pas unite probablement dans l'affaire Dupas-Royère.

ACQUITTEMENT DE MM. DUPAS & ROYÈRE

Paris, 25 mars. — Le tribunal à rendu aujourd'hui, et n'est pas unite prince, c'est le géueral floche ou Washington. "

Meaux, 23 mars. — Un terrible accident est arrivé, bier son; en gare de Changis.

La train de voyageurs, numero \$2, venant de Meaux, 25 mars. — Un terrible accident est arrivé, bier son; en gare de Changis.

Paris, 25 mars. — Le tribunal à rendu aujourd'hui; et n'est pas unite propositions anglaises seroni en bonne voie; les propositions de l'Angleierre avec la France et la Russie, au sujet des frais de l'expédition de Dougola, sont en bonne voie; les propositions anglaises seroni en bonne voie; les propositions de l'Angleierre avec la Rrais de l'expédition de Dougola, sont en bonne voie; les propositions anglaises seroni en bonne voie; les prop

Paris, 25 mars, — Le tribunal a rendu aujourd'ula en jugement dans l'affaire Dupas-Royère.

MM. Dupas et Royère out été acquille de l'autre celle de la finance de la surface de l'autre celle de M. Deras, marchia l'autre celle de M. Deras l'autre de M. Deras l'autre celle de M. Deras l'autre de l'autre celle de M. Deras l'autre celle de M. Deras l'autre de M. Deras

Présidence de N. Brisson, président La séauce est ouverte à 2 heures 20. L'IMPOT SUR LE REVENU

L'ordra du jour appelle la suite du discours de M. De-lombre, rapporteur de la commission du budgel. Le rapporteur examine la situation qui est faite aux diverses nations européennes. Quand la France voudra réaliser des reformes, elle s'inspirera de ses propres tra-ditions et de l'euvre l'iscale qui fui a déjà valu tant de succès. (Applaudissements à droite et au centre).

On a grandement calormie le régime fiscal de la France; et cependant il refait nos finances. (Applaudissements au centre. Exclamations reoriques à l'extréme gaule. M. Faberot, et vous rappelle à l'ordre.

M. Le President (vivement.) — M. Faberot, je vous rappelle à l'ordre.

Toule l'extréme-gauche proteste et interpelle M. Brisson avec la dernifère violence.

M. Faberot, debout, clame au milieu du bruit; M. Gé-RAULT-RICHARD fait de même,
M. Le Président. — Ce n'est pas vous qui dirigiz les debais. (Huees à l'extréme gauche. Bruit prolongé).

M. Faberot. — Nous vous sitendons au mois de janvier.

M. FABEROT. — Nous vous stitendons au mois de janvier.
M. Le Président. — Allendez-moi au mois de janvier.
(Vifs applandissements au centrej mais je fera irespecter l'ordre et la liberté de la tribune. (hous! prolongés sur bancs socialistes.)
Quand M. Faberot interrompt constamment, j'ai le devoir de le rappeter à l'ordre. (Violentes exolamations à l'extrème gauche.)
M. FABEROT. — Je proteste.
M. DE JERNIS. — Mais, taisez vous donc, citoyen Faberott ((littarité prolongée.)
Néanmouns, l'extrême gauche continue à murmurer.
M. LE Président de l'extrême gauche).— Penaez, et dites ce que vous voudrez, je fais mon devoir. voir.

Peu à peu le calme revient, et M. Delombre reprend son discours

Liste des communes beiges pour les quelles l'afranchissement des lettres, en France n'est que de quinze centimes :

Aelbeke, Auseghent, Autoing, Auvaing, Auseval Auserent, Arc. Amières, Aufryce, Aveighem.

Bauleut, Barry, Bas-Forest, Bas-Warnelon, Baugmergell, Arc. Bauleut, Barry, Bas-Forest, Bas-Warnelon, Baugmergell, Barnelove, Becters, Belieghem, Berchen, Beveren, Bissellent, Bardain, Boesinglie, Bossayt, Bruyelle.

Cachten, Calonne, Caster, Celles, Cherge, Comines Cachten, Calonne, Calonne, Cordes, Courtral, Coyghem, Courmenheist, Cuerne.

Badziele, Bergacau, Derlyck, Desselghem, Dickebusch, Dengles, branoutre.

Entelghem, Ere, Escanafilcs, Espierres, Espiechin, Esqueuce, Estalimburg, Estalimpuis, Kvregnies.

Foul-noy, Forest, Froycanes, Froidemont, Guignies, Guileghem, Gyschrechtegem.